



TC/39/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 24 janvier 2003

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**COMITÉ TECHNIQUE**

**Trente-neuvième session**  
**Genève, 7 - 9 avril 2003**

**PROJETS DE DOCUMENTS TGP DEVANT ÊTRE EXAMINÉS**  
**PAR LE COMITÉ TECHNIQUE**

*Document établi par le Bureau de l'Union*

1. À sa trente-huitième session, tenue à Genève du 15 au 17 avril 2002, le Comité technique (ci-après dénommé "TC") est convenu du calendrier des travaux d'élaboration des documents TGP présenté dans l'annexe II du document TC/38/7. Selon ce document, le document TGP/7, intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen", et certaines parties d'autres documents TGP, en particulier les documents TGP/4, ("Gestion des collections de variétés"), TGP/9 ("Examen de la distinction") et TGP/10 ("Examen de l'homogénéité"), pourraient être présentés au TC à sa trente-neuvième session.

*TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen"*

2. Un projet de document TGP/7 a été établi pour examen par le TC (document TGP/7 Draft 2). Il a été élaboré sur la base des observations formulées par les groupes de travail techniques sur les projets relatifs aux différentes sections du document TGP/7 et des observations formulées par le Comité de rédaction élargi du TC (TC-EDC) sur un avant-projet de document TGP/7 complet, selon la répartition suivante :

<u>Document</u>	<u>Établi pour :</u>
TGP/7.1 Draft 1 “Conseils à l’intention des personnes chargées de l’élaboration des principes directeurs d’examen”	TWA/31; TWF/33; TWO/35; TWV/36
TGP/7.2 Draft 1 “Modèle des principes directeurs d’examen”	TWA/31; TWF/33; TWO/35; TWV/36
TGP/7.4 Draft 1 “Procédure applicable à l’introduction et à la révision des principes directeurs d’examen”	TWA/31; TWF/33; TWO/35; TWV/36
TGP/7.3.1 Draft 1 “Termes et explications de l’UPOV normalisés : Types d’expression des caractères”	TWF/33; TWO/35
TGP/7.3.2 Draft 1 “Termes et explications de l’UPOV normalisés : Harmonisation des niveaux d’expression des caractères”	TWF/33; TWO/35
TGP/7 Draft 1 “Élaboration des principes directeurs d’examen”	TC-EDC (janvier 2003)

3. Le document TGP/7 Draft 2 tient compte des observations formulées par les groupes de travail techniques et le TC-EDC. Les sections du document TGP/7 Draft 2 qui contiennent des modifications par rapport aux documents visés au paragraphe 2 ont été mises en surbrillance et font l’objet d’une explication succincte dans les notes de fin de document.

4. L’élaboration du document TGP/7 Draft 2 a donné lieu à des remaniements importants des textes originaux. Par ailleurs, les documents TGP/7.3.1 Draft 1 et TGP/7.3.2 Draft 1 n’étaient pas prêts pour être examinés par le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) et le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV). Pour ces raisons, après consultation du président et du TC-EDC, il est proposé que le document TGP/7 ne soit pas encore examiné en vue de son adoption. Il est néanmoins suggéré que le TC, à sa trente-neuvième session, s’efforce de convenir d’un projet de document TGP/7 (à savoir, le document TGP/7 Draft 3). Le document TGP/7 Draft 3 serait ensuite soumis à tous les groupes de travail techniques avec un double objectif. Premièrement, il servirait de base pour l’élaboration des principes directeurs d’examen par l’ensemble des groupes de travail techniques et de leurs experts en 2003 et, deuxièmement, les groupes de travail techniques seraient invités à faire part de leurs observations en vue de l’adoption du document TGP/7 par le TC à sa quarantième session. Le calendrier d’élaboration du document TGP/7 serait donc le suivant :

- TGP/7 Draft 2 à examiner par le TC à sa trente-neuvième session (avril 2003)
- TGP/7 Draft 3 à examiner par les groupes de travail techniques en 2003
- TGP/7 Draft 4 à examiner par le TC-EDC(janvier 2004)
- TGP/7 Draft 5 à examiner par le TC à sa quarantième session en vue de son adoption (printemps 2004).

*Autres projets de documents TGP*

5. Certaines parties des documents TGP/4, TGP/9 et TGP/10 ont été examinées par les groupes de travail techniques à leurs sessions de 2002. Le Bureau de l'Union a exploré avec le président du TC la possibilité de présenter ces parties au TC à sa trente-neuvième session. Il a toutefois été estimé que l'examen du document TGP/7, qui a le rang de priorité le plus élevé, occuperait entièrement le TC à sa trente-neuvième session et que l'examen par les groupes de travail techniques en 2003 des nouveaux projets de documents TGP/4, TGP/9 et TGP/10, tenant compte des observations faites par eux en 2002, serait bénéfique et ne retarderait pas l'adoption de ces documents.

6. *Le TC est invité*

a) *à examiner le document TGP/7 Draft 2 et à décider des modifications éventuelles à apporter à ce document en vue de l'élaboration des principes directeurs d'examen en 2003/2004 ; et*

b) *à convenir d'examiner le document TGP/7 en vue de son adoption à sa quarantième session, au printemps 2004, conformément au programme indiqué au paragraphe 4 du présent document.*

[Fin du document]